

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : FASTBOND 30NF

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 22.01.2019

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 25.01.2018

Région: FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

FASTBOND 30NF

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Utilisation industrielle

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Boeing Distribution Services ISC GmbH
Kisdorfer Weg 36-38
24568 Kaltenkirchen
GERMANY

N° de téléphone +49 (0)4191 809-300

N° Fax +49 (0)4191 809-395

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

Identification du producteur / fournisseur

Adresse

3M Deutschland GmbH
Carl-Schurz-Straße 1
41453 Neuss
Germany

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Pour renseignements médicaux (en allemand et anglais):

+49 (0)551 192 40 (Giftinformationszentrum Nord)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aquatic Chronic 3; H412

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger

-

Mention d'avertissement

-

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : FASTBOND 30NF

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 22.01.2019

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 25.01.2018

Région: FR

Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

Éléments d'étiquetage additionnels

Contient 39 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

6 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité orale inconnue.

8 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inhalative inconnue.

6 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité dermale inconnue.

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

Le produit n'est pas considéré comme PBT.

Evaluation vPvB

Le produit n'est pas considéré comme vPvB.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : FASTBOND 30NF

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 22.01.2019

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 25.01.2018

Région: FR

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires		
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration		%
1	eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté				
	7732-18-5 231-791-2 - -	-	30,00 -	60,00	% en poids
2	Polymère avec le 2-chloro-1,3-butadiène				
	25067-95-2 - - -	-	20,00 -	40,00	% en poids
3	Colophane, polymère du phénol				
	68083-03-4 - - -	-	5,00 -	10,00	% en poids
4	acides résiniques et acides colophaniques, esters avec le glycérol				
	8050-31-5 232-482-5 - -	-	5,00 -	10,00	% en poids
5	acides résiniques et acides colophaniques, sels de potassium				
	61790-50-9 263-142-4 - -	-	1,00 -	5,00	% en poids
6	toluène				
	108-88-3 203-625-9 601-021-00-3 01-2119471310-51	Flam. Liq. 2; H225 Asp. Tox. 1; H304 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 Repr. 2; H361d STOT RE 2; H373 Aquatic Chronic 3; H412	1,00 -	< 3,00	% en poids
7	oxyde de zinc				
	1314-13-2 215-222-5 030-013-00-7 -	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	1,00 -	< 2,50	% en poids
8	méthanol				
	67-56-1 200-659-6 603-001-00-X 01-2119433307-44	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H311 Acute Tox. 3; H331 Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 1; H370	1,00 -	< 3,00	% en poids
9	6,6'-di-tert-butyl-2,2'-methylene-di-p-crésol				

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : FASTBOND 30NF

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 22.01.2019

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 25.01.2018

Région: FR

	119-47-1 204-327-1 - -	Aquatic Chronic 4; H413 Repr. 2; H361f	0,10 - 1,00	% en poids
10	kaliumhydroksidi			
	1310-58-3 215-181-3 019-002-00-8 -	Acute Tox. 3; H301 Skin Corr. 1A; H314 Met. Corr. 1; H290	< 0,50	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir article 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
7	-	-	M = 10	-
8	-	STOT SE 2; H371: C >= 3% STOT SE 1; H370: C >= 10%	-	-

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Ce produit contient du méthanol. Le méthanol peut entraîner l'acidité métabolique, la cécité et la mort. Les symptômes et les signes peuvent persister pendant 18 à 24 heures. Si vous êtes empoisonné au méthanol, consultez immédiatement un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Dioxyde de carbone; Mousse stable aux alcools; Eau pulvérisée; Produit d'extinction à sec

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Formaldéhyde

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : FASTBOND 30NF

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 22.01.2019

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 25.01.2018

Région: FR

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Veiller à assurer une aération suffisante.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas inhaler les vapeurs. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Enveloppes vides peuvent contenir les restes du produit et c'est pourquoi il est nécessaire les traiter prudemment.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Acides; Agents oxydants

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : FASTBOND 30NF

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 22.01.2019

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 25.01.2018

Région: FR

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE		
1	toluène	108-88-3	203-625-9		
	2006/15/EC				
	Toluene				
	VLE (courte durée)	384	mg/m ³	100	ppm
	VLE (8h)	192	mg/m ³	50	ppm
	Résorbtion de l'épiderme / sensibilisateur	Skin			
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France				
	Toluène				
	VLE (courte durée)	384	mg/m ³	100	ppm
	VLE (8h)	76,8	mg/m ³	20	ppm
Remarque/s	R2, *, (12)				
2	oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5		
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France				
	Zinc (oxyde de)				
	fumées				
	VLE (8h)	5	mg/m ³		
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France				
	Zinc (oxyde de)				
	poussières				
	VLE (8h)	10	mg/m ³		
	Remarque/s				
3	méthanol	67-56-1	200-659-6		
	2006/15/EC				
	Methanol				
	VLE (8h)	260	mg/m ³	200	ppm
	Résorbtion de l'épiderme / sensibilisateur	Skin			
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France				
	Méthanol				
	VLE (courte durée)	1300	mg/m ³	1000	ppm
	VLE (8h)	260	mg/m ³	200	ppm
	Remarque/s	*, (11)			
4	kaliunhydroksidi	1310-58-3	215-181-3		
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France				
	Potassium (hydroxyde de)				
VLE (courte durée)	2	mg/m ³			

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : FASTBOND 30NF

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 22.01.2019

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 25.01.2018

Région: FR

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	toluène			108-88-3 203-625-9	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	384,00	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	192,00	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	384,00	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	192,00	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	384,00	mg/m ³
2	méthanol			67-56-1 200-659-6	
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	40	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	40	mg/kg/jour
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	260	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	260	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	260	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	260	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	260	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	toluène			108-88-3 203-625-9	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	8,13	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	226,00	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	56,50	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	226,00	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	56,50	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	226,00	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	226,00	mg/m ³
2	méthanol			67-56-1 200-659-6	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	8	mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë)	systémique	8	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	8	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	8	mg/kg/jour
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	50	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	50	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	50	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	50	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	50	mg/m ³

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : FASTBOND 30NF

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 22.01.2019

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 25.01.2018

Région: FR

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE		
	compartiment écologique	Type	Valeur		
1	toluène		108-88-3 203-625-9		
	Eau	eau douce	0,68	mg/L	
	Eau	eau marine	0,68	mg/L	
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,68	mg/L	
	Eau	eau douce sédiment	16,39	mg/kg	
	concerne : poids sec				
	Eau	eau marine sédiment	16,39	mg/kg	
	concerne : poids sec				
	sol	-	2,89	mg/kg	
	concerne : poids sec				
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	13,61	mg/L	
2	méthanol		67-56-1 200-659-6		
	Eau	eau douce	20,80	mg/L	
	Eau	eau marine	2,08	mg/L	
	Eau	eau douce sédiment	77,00	mg/kg	
	concerne : poids sec				
	Eau	eau marine sédiment	7,70	mg/kg	
	concerne : poids sec				
	sol	-	100	mg/kg	
concerne : poids sec					
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100,00	mg/L	

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de poussières, de aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées. Aucune recommandation spécifique. Port obligatoire d'une protection respiratoire, si le niveau de concentration général excède la valeur limite d'exposition professionnelle. Appareil de protection rerspiratoire doté d'un filtre contre les vapeurs/gaz or

Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	nitrile		
Epaisseur du matériel	=	0,4	mm
Temps de passage	>	480	min
Matériau approprié	stratifié polymère		

Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : FASTBOND 30NF

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 22.01.2019

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 25.01.2018

Région: FR

Contrôle de l'exposition de l'environnement
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat/Couleur			
liquide			
blanc			
Odeur			
faible odeur ammoniacale			
Seuil d'odorat			
Donnée non disponible.			
pH			
Valeur	10	-	11
Source	fournisseur		
Point d'ébullition / Zone d'ébullition			
Valeur	>=	64	°C
Source	fournisseur		
Point de fusion / Zone de fusion			
Donnée non disponible.			
Point de décomposition / Zone de décomposition			
Donnée non disponible.			
Point d'éclair			
Valeur	>=	148,9	°C
Méthode	Pensky-Martens closed cup		
Source	fournisseur		
Température d'auto-inflammabilité			
Donnée non disponible.			
Propriétés comburantes			
Donnée non disponible.			
Propriétés explosives			
Donnée non disponible.			
Inflammabilité (solide, gaz)			
Donnée non disponible.			
Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;			
Donnée non disponible.			
Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité			
Donnée non disponible.			
Pression de vapeur			
Valeur	<=	50,7	hPa
Température de référence		20	°C
Source	fournisseur		
Densité de vapeur			
Valeur		1,1	
Source	fournisseur		
Remarque/s	air = 1		

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : FASTBOND 30NF

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 22.01.2019

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 25.01.2018

Région: FR

Taux d'évaporation	
Valeur	1
Source	fournisseur
Remarque/s	Éther = 1

Densité relative	
Valeur	1,1
Substance de référence	Eau
Source	fournisseur

Densité	
Valeur	1,1 g/ml
Source	fournisseur

Solubilité dans l'eau	
Source	fournisseur
Remarque/s	complètement soluble

Solubilité(s)	
Donnée non disponible.	

Coefficient de partage: n-octanol/eau			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	toluène	108-88-3	203-625-9
log Pow		2,73	
Température de référence		20	°C
Source		ECHA	
2	méthanol	67-56-1	200-659-6
log Pow		-0,77	
Source		ECHA	

Viscosité	
Valeur	200 - 750 mPa*s
Température de référence	23 °C
Type	dynamique
Source	fournisseur

Teneur en parts non-volatiles	
Valeur	42,7 - 57 %

9.2 Autres informations

Autres informations	
Donnée non disponible.	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

stable si stocké et manipulé correctement.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

10.4 Conditions à éviter

Protéger du rayonnement solaire. Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Agents d'oxydation; Acides

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : FASTBOND 30NF

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 22.01.2019

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 25.01.2018

Région: FR

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun, si entreposé, manipulé et transporté correctement.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	FASTBOND 30NF
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	toluène	108-88-3	203-625-9
DL50		5580	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OECD 423		
Source	ECHA		
2	oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5
DL50	>	5000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	FASTBOND 30NF
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA cutanée > 2000 mg/kg).

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	toluène	108-88-3	203-625-9
DL50	>	5000	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Source	ECHA		
2	méthanol	67-56-1	200-659-6
DL50		17100	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Source	ECHA		

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : FASTBOND 30NF

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 22.01.2019

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 25.01.2018

Région: FR

Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	FASTBOND 30NF
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA inhalation: > 20.000 ppmV (gaz), > 20 mg/l (vapeurs), > 5 mg/l (poussières/brouillards).

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	toluène	108-88-3	203-625-9
CL50	>	20	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	toluène	108-88-3	203-625-9
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	
Donnée non disponible.	

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	toluène	108-88-3	203-625-9
Voie d'exposition	Peau		
Espèces	cobaye		
Méthode	84/449/EEC, B.6		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	toluène	108-88-3	203-625-9
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	toluène	108-88-3	203-625-9
Méthode	OECD 416		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.		

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : FASTBOND 30NF

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 22.01.2019

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 25.01.2018

Région: FR

Cancérogénicité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	toluène	108-88-3	203-625-9
Méthode		OECD 453	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique			
Donnée non disponible.			
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
Donnée non disponible.			
Danger par aspiration			
Donnée non disponible.			

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	toluène	108-88-3	203-625-9
CL50		5,5	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces		Oncorhynchus kisutch	
Source		ECHA	
2	méthanol	67-56-1	200-659-6
CL50		15400	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces		Lepomis macrochirus	
Méthode		EPA-660 / 3-75-009	
Source		ECHA	
Toxicité sur les poissons (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	toluène	108-88-3	203-625-9
NOEC		1,4	mg/l
Durée d'exposition		40	jour(s)
Espèces		Oncorhynchus mykiss	
Méthode		OECD 210	
Source		ECHA	
Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	toluène	108-88-3	203-625-9
CE50		3,78	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces		Ceriodaphnia dubia	
Source		ECHA	
2	méthanol	67-56-1	200-659-6
CE50		22200	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces		Daphnia magna	
Méthode		OCDE 202	
Source		ECHA	

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : FASTBOND 30NF

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 22.01.2019

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 25.01.2018

Région: FR

Toxicité pour les daphnies (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	toluène	108-88-3	203-625-9
NOEC		0,74	mg/l
Durée d'exposition		7	jour(s)
Espèces		Ceriodaphnia dubia	
Méthode		EPA 600/4-91-003	
Source		ECHA	

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	méthanol	67-56-1	200-659-6
CE50		env.	22000 mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces		Pseudokirchneriella subcapitata	
Méthode		OCDE 201	
Source		ECHA	

Toxicité pour les algues (chronique)			
Donnée non disponible.			

Toxicité sur bactéries			
Donnée non disponible.			

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	toluène	108-88-3	203-625-9
Type		biodégradabilité aérobie	
Méthode		OCDE 301 C	
Source		ECHA	
Évaluation		facilement biodégradable	
2	méthanol	67-56-1	200-659-6
Type		BOD	
Valeur		95	%
Durée		20	jour(s)
Source		ECHA	
Évaluation		facilement biodégradable	

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	toluène	108-88-3	203-625-9
log Pow		2,73	
Température de référence		20	°C
Source		ECHA	
2	méthanol	67-56-1	200-659-6
log Pow		-0,77	
Source		ECHA	

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	Le produit n'est pas considéré comme PBT.
Evaluation vPvB	Le produit n'est pas considéré comme vPvB.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : FASTBOND 30NF

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 22.01.2019

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 25.01.2018

Région: FR

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.7 Autres informations

Autres informations

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : FASTBOND 30NF

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 22.01.2019

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 25.01.2018

Région: FR

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)
 D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation
 D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 . N° 3

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l' annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	méthanol	67-56-1	200-659-6	69
2	toluène	108-88-3	203-625-9	48

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : FASTBOND 30NF

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 22.01.2019

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 25.01.2018

Région: FR

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 683524